

Animateur en g erontologie



LE CATALOGUE DE FORMATION
ET DE CERTIFICATION

2020- 2021

MFR
MULTIPLIE LES RESSOURCES

MFR DES
ACHARDS

BIENVENUE DANS VOTRE CATALOGUE DE FORMATION ET DE CERTIFICATION 2020-2021

Les lois et les réformes se suivent tandis que les constats se confirment : la compétence reste un enjeu majeur au service de la reconnaissance de votre métier, de votre évolution professionnelle et du développement de votre activité.

Pour vous permettre de progresser dans votre métier et de vous y épanouir, la MFR des Achards vous accompagne pour développer et faire reconnaître vos compétences ainsi que dans vos démarches de formation et de certification.

En 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a une nouvelle fois fait évoluer l'univers de la formation. Elle donne à chaque individu plus de pouvoir et de responsabilité quant aux décisions prises sur leur avenir professionnel. Plus d'information, plus de transparence, plus de qualité... ces enjeux nous motivent et nous poussent à innover en permanence au service de la reconnaissance de votre métier et de vos compétences.

Notre objectif :

Poursuivre notre démarche et permettre à chacun de devenir acteur de son parcours professionnel.

Nos engagements :

- Proposer des formations adaptées à votre situation, à vos besoins,
- Considérer l'adulte en formation dans toute sa singularité et dans son environnement professionnel,
- Être attentif à la complexité de l'apprentissage et au droit à l'erreur, ce qui requiert pour chacun d'entre nous de la bienveillance, du non-jugement et la construction d'un déroulé pédagogique progressif tout en étant exigeant,
- Fonder la pédagogie proposée sur une participation active et interactive de l'ensemble des acteurs de la formation.

Notre approche pédagogique

Les méthodes pédagogiques prennent appui sur un retour et une analyse réflexive de sa pratique et de ses expériences, sur l'expérimentation par l'action, sur une prise de distance par les apports théoriques et les partages d'expériences et de questionnements. Des professionnels de terrain (psychologues, gériatres, directeur de structure, animateur...) viennent également témoigner de leurs expériences.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de riches parcours de formation et de certification ainsi que de grands projets d'évolution professionnelle.

VOTRE INTERLOCUTEUR

Mickaël CORNU

Responsable de formations pour adultes

☎ 02 51 38 61 05

✉ mickael.cornu@mfr.asso.fr

LE METIER d'Animateur en g erontologie

L'Animateur en G erontologie  labore, fait vivre et  value des projets d'animation personnalis s   destination de personnes  g es, qu'elles soient ou non d ependantes, qu'elles r sident en structure collective ou   leur domicile.

Les actions de l'animateur sont destin es   permettre   la personne  g e de « mieux vieillir » et favoriser le d veloppement ou la restauration de sa vie sociale et citoyenne.

Sous l'autorit  de l' quipe de direction ou en lien avec le prescripteur, il f d re les acteurs autour du projet global d'animation.

Il  volue au sein d'une  quipe pluridisciplinaire, coop re  troitement avec les autres professionnels - en charge des soins et du cadre de vie - et les autres partenaires, b n voles et intervenants ext rieurs, au service de l'animation du lieu de vie.



SES MISSIONS :

Accompagner :  valuer les besoins et les attentes des personnes  g es en termes d'accompagnement, accueillir les personnes, proposer et mettre en place un accompagnement personnalis .

Animer : concevoir et conduire des activit s d'animation,  tablir et g rer un budget d'animation.

Coordonner : coordonner des activit s avec les membres du personnel, des b n voles, des intervenants, piloter et  valuer des actions men es et ajuster des projets,  changer avec l' quipe pour assurer une prise en compte de la personne dans sa globalit , communiquer avec les partenaires ext rieurs pour cr er des activit s en commun et ouvrir la structure sur l'ext rieur.

Les comp tences et qualit s requises :

-  tre dynamique et motiv ,
-  tre   l' coute et disponible ; d velopper les relations humaines,
- adapter ses modes de communication aux diff rents publics (personnes  g es, familles),
- avoir le sens des responsabilit s,
- travailler en  quipe et en r seau (b n voles, autres professionnels),
- savoir organiser et chiffrer un projet.

LA RECONNAISSANCE grâce aux compétences

La reconnaissance au travail, c'est être respecté dans l'exercice de son métier, considéré comme un professionnel et reconnu pour son expertise. Accompagner les personnes fragiles nécessite de réelles compétences qu'il est essentiel de développer et de faire reconnaître auprès de tous pour valoriser votre métier.

C'EST D'ABORD À VOUS DE JOUER ! VOUS ÊTES L'ACTEUR PRINCIPAL DE VOTRE PARCOURS. DÉVELOPPEZ ET FAITES CERTIFIER VOS COMPÉTENCES. ELLES SONT VOTRE BOUCLIER FACE AUX IDÉES REÇUES SUR VOTRE MÉTIER.

VOS DROITS à la formation

Plan de développement des compétences

(anciennement plan de formation)

- **58 heures par an.**
- Disponible dès la première heure travaillée.
- Rémunération maintenue pendant la durée de la formation, y compris en cas de dépassement du temps de travail habituel.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Nouveau en 2019, votre CPF sera crédité en euros.

Tous les renseignements sur www.moncompteactivite.gouv.fr

L'offre formation



Objectifs	Garantir les compétences nécessaires à l'exercice du métier	Garantir l'acquisition de compétences spécifiques en lien avec votre métier	Actualiser vos connaissances ou développer une compétence particulière
L'offre du catalogue	1 titre : Animateur en Gériatrie	4 blocs de compétences	20 modules de formation
Certifiant	✓	✓	
Accessible via le Plan de développement des compétences	✓	✓	✓
Accessible via le Compte Personnel de Formation	✓	✓	
Accessible en effectuant une Validation des Acquis de l'Expérience	✓		
Reconnaissance de votre métier et de vos compétences	★★★★★	★★★★	★★★
VOUS OBTENEZ	UN TITRE	UN BLOC DE COMPÉTENCES	UNE ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

sommaire

le titre



Obtenir le Titre grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience 10

Le Titre « Animateur en G erontologie » 12

les blocs



Bloc 1 : Observer,  valuer la situation et les besoins de personnes  g es d pendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel 16

Bloc 2 : Elaborer au sein d'une  quipe pluridisciplinaire et sous la responsabilit  du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien 17

Bloc 3 : Proposer et participer   la mise en  uvre d'un accompagnement personnalis  de la personne  g e qu'elle soit autonome ou en situation de d pendance 18

Bloc 4 : Concevoir et r aliser des activit s d'animation individuelles et collectives sp cifiques   destination de personnes  g es 19

<i>Module 1.1 : Situer le vieillissement dans ses dimensions démographique, sociale, culturelle et économique</i>	<i>22</i>
<i>Module 1.2 : Identifier les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap</i>	<i>22</i>
<i>Module 1.3 : Repérer les signes du vieillissement pathologique physique de la personne âgée</i>	<i>22</i>
<i>Module 1.4 : Repérer les signes du vieillissement pathologique psychologique de la personne âgée</i>	<i>23</i>
<i>Module 1.5 : Mobiliser les techniques de communication adaptées</i>	<i>23</i>
<i>Module 1.6 : Concevoir, élaborer, utiliser des outils de recueil de données</i>	<i>23</i>
<i>Module 1.7 : Comprendre le contexte de vie de la personne</i>	<i>24</i>
<i>Module 1.8 : Repérer les besoins, attentes et désirs de la personne</i>	<i>24</i>
<i>Module 2.1 : Se situer dans le cadre d'un projet institutionnel pour mettre en œuvre un projet d'animation</i>	<i>25</i>
<i>Module 2.2 : Mettre en œuvre un projet d'animation</i>	<i>25</i>
<i>Module 2.3 : Travailler de manière collaborative et coopérative</i>	<i>25</i>
<i>Module 2.4 : Gérer un budget animation</i>	<i>26</i>
<i>Module 2.5 : Informer en amont et en aval</i>	<i>26</i>
<i>Module 2.6 : Concevoir une démarche et des outils d'évaluation dans une démarche qualité.</i>	<i>26</i>

<i>Module 3.1 : Construire et mettre en œuvre un Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	<i>27</i>
<i>Module 3.2 : Se positionner dans sa relation à la personne</i>	<i>27</i>
<i>Module 3.3 : Stimuler la personne par différentes approches d'accompagnement</i>	<i>27</i>
<i>Module 4.1 : Concevoir des activités d'animation</i>	<i>28</i>
<i>Module 4.2 : Conduire des activités d'animation individuelles et collectives</i>	<i>28</i>
<i>Module 4.3 : Mobiliser des techniques d'animation innovantes</i>	<i>28</i>

La boîte à outils

<i>Salarié : Comment partir en formation ?</i>	<i>30</i>
<i>Employeur : Comment faire partir mon salarié en formation ?</i>	<i>32</i>
<i>Fiche d'inscription</i>	<i>35</i>

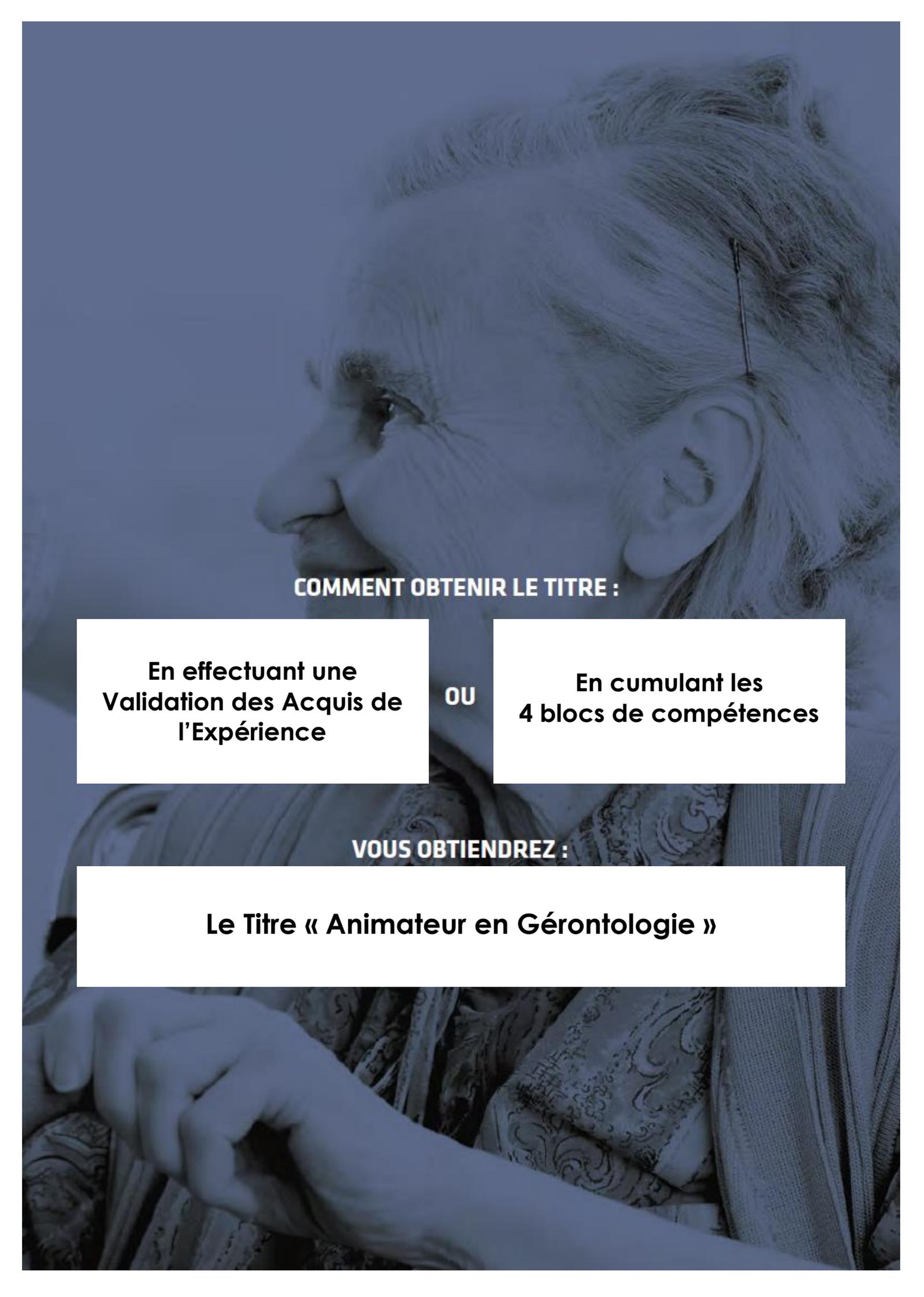


le titre

2020



***Le Titre
Animateur en G erontologie***



COMMENT OBTENIR LE TITRE :

**En effectuant une
Validation des Acquis de
l'Expérience**

OU

**En cumulant les
4 blocs de compétences**

VOUS OBTIENDREZ :

Le Titre « animateur en G erontologie »

OBTENIR LE TITRE *grâce à la VAE*

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet de mettre à profit votre expérience professionnelle pour faire reconnaître officiellement vos compétences et obtenir le titre "Animateur en Gérontologie".



Pour effectuer une VAE, vous devez exercer le métier depuis au moins un an.

Au préalable : définir son projet

Vos parcours professionnels sont tous différents. La MFR vous accompagne et vous conseille pour faire le point sur vos besoins et y apporter une réponse adaptée. Vous pouvez nous contacter pour ceci.

1

Demande de recevabilité

Cette étape permet de confirmer votre projet et de vérifier les points suivants :

- l'adéquation avec votre expérience professionnelle,
- les critères administratifs ;
- vos compétences langagières.

Ce dossier est étudié par l'UNMFREO

Pour vous aider :

MODULE D'AIDE AU POSITIONNEMENT ET À LA RECEVABILITÉ (VAE)

4 heures | réf. VAE1

Objectif

Constituer un dossier de demande de recevabilité complet permettant de vous ouvrir l'accès au dispositif VAE.

Votre dossier de recevabilité est accepté. La prochaine étape sera la création de votre dossier de validation et la préparation de votre entretien devant un jury de certification.

2

Demande de validation

Vous devez constituer un dossier permettant d'exposer vos activités et les compétences que vous avez pu mettre en œuvre lors de vos expériences professionnelles. Il permet de structurer et de préparer son entretien devant le jury de certification.



Si vous le souhaitez :

MODULE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

Objectifs

Mettre en évidence ses compétences à partir de son expérience.

Verbaliser sa pratique professionnelle en décrivant des situations de travail.

Préparer l'entretien avec un jury de certification.

Pour vous donner toutes les chances de réussir votre projet, un module d'accompagnement :

24 heures | réf. VAE2

- 18 heures d'accompagnement collectif
- 6 heures d'accompagnement individuel

3

Certification

Vous devrez présenter votre dossier de validation devant un jury

The 'le titre' logo is centered at the bottom of the page. It consists of the words 'le titre' in a bold, lowercase, sans-serif font, underlined.

Pour plus de renseignements, contactez nous à la MFR

LE TITRE d'Animateur en G erontologie

Dur e

D but de formation en septembre chaque ann e
2 possibilit es de suivi

⇒ 10 mois sous statut de stagiaire  :

- 686h en centre
- 665h en milieu professionnel (stages)

⇒ 2 ans, en cours d'emploi ou par apprentissage

- 686h en centre
- 2745h chez l'employeur, soit 90% du temps



Contenu

L'organisation de la formation est con ue selon une logique modulaire pour permettre des parcours individualis es.

La formation s'articule autour de 4 blocs de comp tences :

Bloc 1 : Observer,  valuer la situation et les besoins de personnes  g es dependantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel

Bloc 2 : Elaborer au sein d'une  quipe pluridisciplinaire et sous la responsabilit  du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien

Bloc 3 : Proposer et participer   la mise en  uvre d'un accompagnement personnalis  de la personne  g e qu'elle soit autonome ou en situation de d pendance

Bloc 4 : Concevoir et r aliser des activit s d'animation individuelles et collectives sp cifiques   destination de personnes  g es

Certification

Bloc	Modalit�s	
1	Dossier individuel de recueil de donn�es concernant une personne �g�e	Ecrit 15 pages Oral 20 min
2	Dossier sur le Projet d'Animation Etude de cas	Ecrit 35 pages Oral 30min Oral 20min
3	Etude d'une situation d'accompagnement	Ecrit 10 pages Oral 20min
4	2 Pratiques professionnelles avec un �crit	Pratique 2 x 1h Ecrit : fiches

Conditions d'accès

- Avoir au moins un niveau 3 (anciennement niveau V) ;
- Avoir une expérience auprès de personnes âgées
- Participer à une réunion d'informations
- Satisfaire des épreuves écrite et orale dont le but est de vérifier la connaissance du public et du secteur, l'aisance à l'écrit et à l'oral, le degré d'engagement et la maturité du projet

Personnalisation du parcours de formation

Le tableau présente les dispenses suite à des acquis en formation.

titulaire du...	Vous bénéficiez de dispense de
BP JEPS Animation sociale	Bloc 2 Conduite Projet d'animation (dossier et prestation orale), mais non l'étude de cas
DP Aide-soignant A partir de la réforme de 2011	Bloc 3
DEAES Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (niveau V) ou DEAMP Créé en 2006 ou DEAVS A partir de la réforme de 2007	Blocs 1 et 3
Assistant de soin en gérontologie (à la suite de DP AS, DEAMP, DEAVS, DEAES)	Bloc 3

Tenant compte de vos objectifs, de vos acquis professionnels et de formation, il est également possible de définir un parcours personnalisé.

Les plus

1

Un **titre de niveau 4** inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

3

Un **contenu de formation adapté** aux enjeux du métier

2

4 blocs de compétences pouvant être suivis et validés individuellement pour vous former à votre rythme

4

Méthodes pédagogiques prenant appui sur un retour et une analyse réflexive de sa pratique et de ses expériences

Pour plus de renseignements, contactez nous à la MFR

les blocs

2020





COMMENT OBTENIR UN BLOC DE COMPÉTENCES :

**En mobilisant votre plan de
développement de
compétences et/ou votre
CPF**

ET

**En cumulant plusieurs
modules + évaluation(s)**

VOUS OBTIENDREZ :

Bloc de compétences

Observer, évaluer la situation et les besoins des personnes âgées

9 MODULES
2 EVALUATIONS

182 H

Du 14/09/2020 au 7/01/2021

Situer le vieillissement dans ses dimensions démographique, sociale, culturelle et économique
21heures | Réf. ANIM1.1

Voir détails **p.22**

Identifier les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap
10.5heures | Réf. ANIM1.2

Voir détails **p.22**

Repérer les signes du vieillissement pathologique physique de la personne âgée
14heures | Réf. ANIM1.3

Voir détails **p.22**

Repérer les signes du vieillissement pathologique psychologique de la personne âgée
17.5heures | Réf. ANIM1.4

Voir détails **p.23**

Mobiliser les techniques de communication adaptées
14heures | Réf. ANIM1.5

Voir détails **p.23**

Concevoir, élaborer, utiliser des outils de recueil de données
28heures | Réf. ANIM1.6

Voir détails **p.23**

Comprendre le contexte de vie de la personne
31.5heures | Réf. ANIM1.7

Voir détails **p.24**

Repérer les besoins, attentes et désirs de la personne
10.5heures | Réf. ANIM1.8

Voir détails **p.24**

Accompagnement à la certification
35heures

EVALUATIONS

Dossier individuel de recueil de données concernant une personne âgée et Soutenance orale de ce Dossier

7 MODULES

3 EVALUATIONS

189 H

Elaborer en équipe et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien

Du 5/10/2020 au 25/06/2021



Mettre en œuvre un projet d'animation
35heures | Réf. ANIM2.2

Voir détails **p.25**

Se situer dans le cadre d'un projet institutionnel pour mettre en œuvre un projet d'animation
35heures | Réf. ANIM2.1

Voir détails **p.25**

Gérer un budget animation
14heures | Réf. ANIM2.4

Voir détails **p.26**

Travailler de manière collaborative et coopérative
21heures | Réf. ANIM2.3

Voir détails **p.25**

Concevoir une démarche et des outils d'évaluation dans une démarche qualité.
14heures | Réf. ANIM2.6

Voir détails **p.26**

Informier en amont et en aval
14heures | Réf. ANIM2.5

Voir détails **p.26**

Accompagnement à la certification
56heures

EVALUATIONS

Dossier sur le Projet d'Animation
Soutenance orale de ce Dossier
Etude de cas

BLOC 2

Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement

4 MODULES

2 EVALUATIONS

119 H

Du 18/01/2021 au 13/04/2021

Construire et mettre en œuvre un
Projet d'Accompagnement
Personnalisé

31.5heures | Réf. ANIM3.1

Voir détails **p.27**

Se positionner dans sa relation à la
personne

14heures | Réf. ANIM3.2

Voir détails **p.27**

Stimuler la personne par différentes
approches d'accompagnement

49heures | Réf. ANIM3.3

Voir détails **p.27**

Accompagnement à la certification

24.5heures

EVALUATIONS

Dossier Etude d'une situation d'accompagnement
et Soutenance orale de ce Dossier

4 MODULES

2 EVALUATIONS

126 H

Concevoir et réaliser des activités d'animation



Du 22/03/2021 au 18/06/2021

Concevoir des activités d'animation
28heures | Réf. ANIM4.1

Voir détails **p.28**

Conduire des activités d'animation
individuelles et collectives
35heures | Réf. ANIM4.2

Voir détails **p.28**

Mobiliser des techniques
d'animation innovantes
38.5heures | Réf. ANIM4.3

Voir détails **p.28**

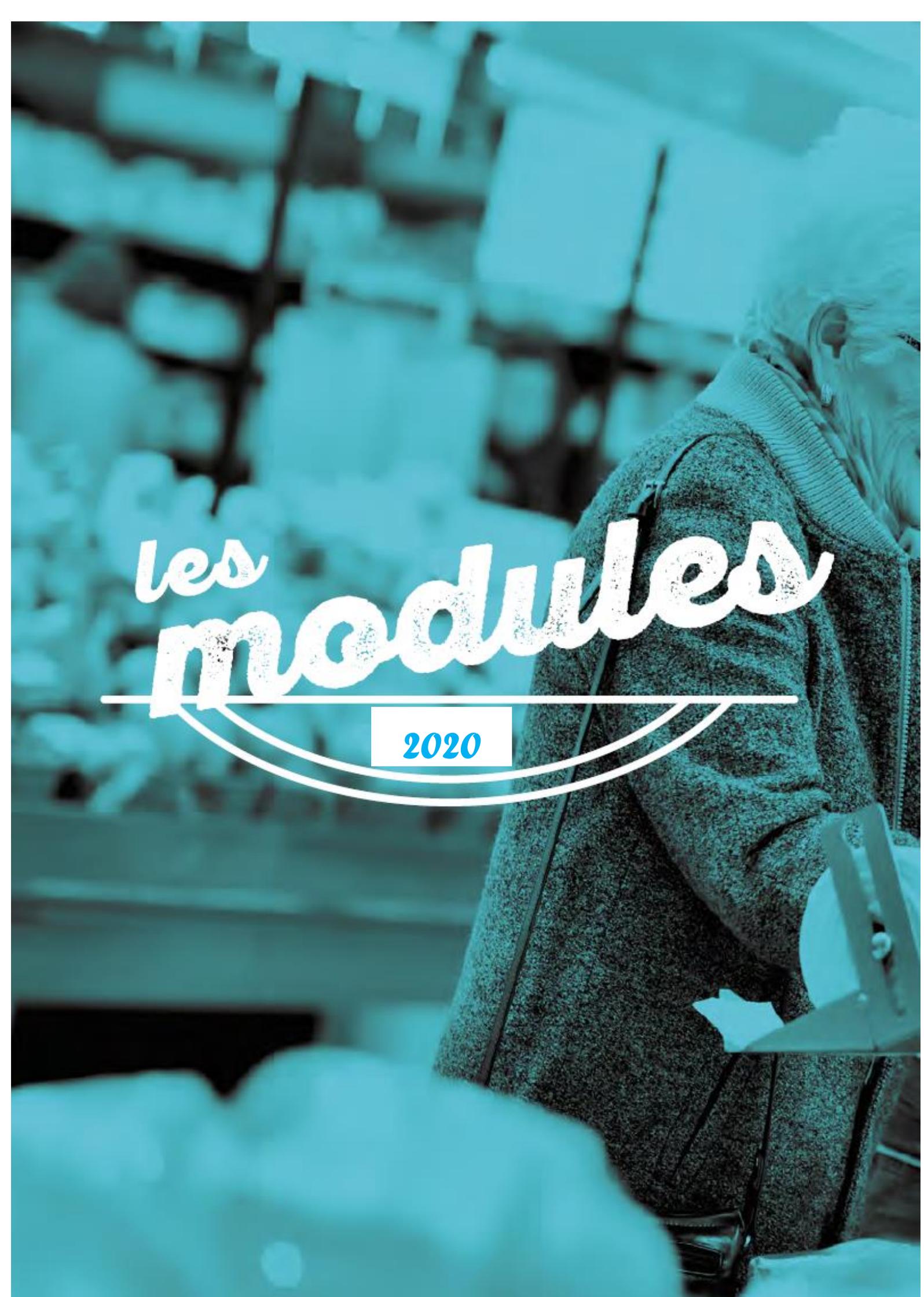
Accompagnement à la certification
24.5heures

EVALUATIONS

2 Pratiques professionnelles de conception et de conduite d'animation avec un écrit (fiches)

Tous comme le suivi du parcours de formation d'Animateur en Gérontologie, le candidat doit respecter les conditions d'accès suivantes :

- Avoir au moins un niveau 3 (anciennement niveau V) ;
- Avoir une expérience auprès de personnes âgées
- Participer à une réunion d'informations
- Satisfaire des épreuves écrite et orale dont le but est de vérifier la connaissance du public et du secteur, l'aisance à l'écrit et à l'oral, le degré d'engagement et la maturité du projet



les modules

2020

A young woman with long brown hair, wearing a denim shirt, is smiling and looking down at something in her hands. She is standing next to an older woman with short white hair and glasses. They appear to be in a market or grocery store, with various items and a wicker basket visible in the background. The entire image has a light blue tint.

COMMENT SUIVRE UN MODULE DE FORMATION :

En mobilisant votre plan de développement de compétences

ET

En suivant le ou les modules de formation souhaités

VOUS OBTIENDREZ :

Une attestation de suivi de formation

Situer le vieillissement dans ses dimensions démographique, sociale, culturelle et économique

21heures | Réf. ANIM1.1



OBJECTIF

- Identifier les signes du vieillissement physiologique et les capacités résiduelles



CONTENU

- Dimension sociétale de la vieillesse
- Représentation de la Personne Agée et le vieillissement
- La personne âgée et sa diversité culturelle
- Enjeux et acteurs de la longévité
- Systémie : place de la personne âgée
- La Personne Agée et les sujets tabous



DATES

Lundi 14/09/20 journée
Mardi 15/09/20 journée FOAD
Mercredi 16/09/20 journée



COUT

450€ par personne

Identifier les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap

10.5heures | Réf. ANIM1.2



OBJECTIF

- Identifier les signes du vieillissement physiologique et les capacités résiduelles



CONTENU

- Handicap moteur - psychique - mental
- Handicap vieillissant



DATES

Mercredi 2/12/20 après midi
Jeudi 3/12/20 journée FOAD



COUT

225€ par personne

Repérer les signes du vieillissement pathologique physique de la personne âgée

14heures | Réf. ANIM1.3



OBJECTIF

- Identifier les signes du vieillissement physiologique et les capacités résiduelles



CONTENU

- Pathologies des appareils locomoteur, cardio-vasculaire, respiratoire, digestif, urinaire et endocrinien et les conséquences sur les capacités de la personne
- Pathologies sensorielles et les conséquences sur les capacités de la personne



DATES

Mardi 20/10/20 journée
Mardi 3/11/20 journée



COUT

300€ par personne

Repérer les signes du vieillissement pathologique psychologique de la personne âgée

17.5heures | Réf. ANIM1.4

OBJECTIF

- Identifier les signes du vieillissement physiologique et les capacités résiduelles

CONTENU

- Pathologies neuroévolutives et les conséquences sur les capacités de la personne
- Dépression et suicide
- Les démences
- Les conduites addictives

DATES

Mercredi 4/11/20 journée
Jeudi 5/11/20 journée FOAD
Vendredi 6/11/20 matinée

COUT

375€ par personne

Mobiliser les techniques de communication adaptées

14heures | Réf. ANIM1.5

OBJECTIF

- Mobiliser différentes techniques adaptées de communication aux situations et utiliser un langage professionnel

CONTENU

- Communication verbale et non verbale
- Ecoute active
- Communication écrite

DATES

Mardi 29/09/20 journée
Mercredi 30/09/20 journée

COUT

300€ par personne

Concevoir, élaborer, utiliser des outils de recueil de données

28heures | Réf. ANIM1.6

OBJECTIFS

- S'informer de l'histoire de vie de la personne et repérer ses potentialités.
- Identifier les caractéristiques propres de la personne.
- Recueillir et échanger des informations avec l'équipe, le réseau de partenaires

CONTENU

- Outils de recueil de données
- Conduite d'un temps de recueil
- L'observation
- Déontologie : discrétion et secret professionnel
- Dimension affective et prise de recul

DATES

Jeudi 1/10/20 journée FOAD
Vendredi 2/10/20 journée
Lundi 19/10/20 journée
Lundi 2/11/20 journée

COUT

600€ par personne

Comprendre le contexte de vie de la personne

31.5heures | Réf. ANIM1.7

OBJECTIFS

- Conduire une veille active pour identifier des événements, des ressources à la fois humaines et matérielles, mobilisables pour les futures animations.
- Percevoir et analyser la place, les enjeux de l'animation et de l'accompagnement dans le contexte de vie de la personne âgée.

CONTENU

- Contexte de vie de la personne âgée : structures d'accueil et d'hébergement
- Contexte de vie de la personne âgée : services d'accompagnement à domicile
- Lieux de ressources et de coordination
- Protection sociale et aides financières
- Protection Juridique des Majeurs

DATES

Jeudi 17/09/20 journée
Lundi 28/09/20 journée
Mercredi 21/10/20 journée
Jeudi 22/10/20 journée FOAD
Vendredi 23/10/20 matinée

COUT

675€ par personne

Repérer les besoins, attentes et désirs de la personne

10.5heures | Réf. ANIM1.8

OBJECTIF

- Identifier les besoins, attentes et désirs de la personne

CONTENU

- Besoins fondamentaux de la personne âgée (Maslow – Henderson)
- Autonomie et dépendance

DATES

Lundi 31/11/20 après midi
Mardi 1/12/20 journée

COUT

225€ par personne

Se situer dans le cadre d'un projet institutionnel pour mettre en œuvre un projet d'animation

35heures | Réf. ANIM2.1



OBJECTIF

- Se situer dans le cadre d'un projet institutionnel



CONTENU

- Environnement de la structure : territoire
- Fonctionnement de la structure
- Projet d'établissement / Projet de service
- Projet global d'animation et organisation de l'animation en structure



DATES

Lundi 5/10/20 journée
Mardi 6/10/20 journée
Lundi 23/11/20 journée
Mardi 24/11/20 journée
Mercredi 25/11/20 journée



COÛT

750€ par personne

Mettre en œuvre un projet d'animation

35heures | Réf. ANIM2.2



OBJECTIFS

- Contribuer à la mise en œuvre du projet d'animation et coordonner les activités
- Concevoir des programmes et plannings d'animation.
- Proposer des réponses construites à des situations nécessitant réajustement,...



CONTENU

- Création programme et planning
- Méthodologie de projet



DATES

Jeudi 26/11/20 journée FOAD
Vendredi 27/11/20 matinée
Lundi 4/01/21 journée
Lundi 15/02/21 journée
Mercredi 14/04/21 journée



COÛT

750€ par personne

Travailler de manière collaborative et coopérative

21heures | Réf. ANIM2.3



OBJECTIF

- Animer le processus de définition du projet en y associant les personnes âgées, leur famille, l'équipe, les intervenants et les bénévoles.



CONTENU

- Animation et Bénévolat
- L'association
- Equipe pluridisciplinaire et communication
- Animation et intervenants
- Animation et famille



DATES

Mardi 16/02/21 journée
Mercredi 17/02/21 journée
Jeudi 18/02/21 journée FOAD



COÛT

450€ par personne

Gérer un budget animation

14heures | Réf. ANIM2.4

OBJECTIFS

- Gérer un budget animation.
- Contribuer à la réponse aux appels à projets, au montage des dossiers de financement.

CONTENU

- Gestion de Budget sur Excel
- Recherche de partenaires financiers
- Réponse à un appel d'offres ou à projets

DATES

Vendredi 8/01/21 journée
Lundi 21/06/21 journée

COUT

300€ par personne

Informier en amont et en aval

14heures | Réf. ANIM2.5

OBJECTIF

- Entrer en relation avec les médias pour informer en amont et en aval

CONTENU

- Communication externe écrite
- Diaporama
- Réseaux sociaux + site internet

DATES

Mercredi 7/10/20 journée
Jeudi 8/10/20 journée FOAD

COUT

300€ par personne

Concevoir une démarche et des outils d'évaluation dans une démarche qualité

14heures | Réf. ANIM2.6

OBJECTIF

- Concevoir une démarche et des outils d'évaluation dans une démarche qualité

CONTENU

- Info : création de graphique
- Démarche qualité
- Outils d'évaluation

DATES

Mardi 5/01/21 matinée FOAD
Mercredi 6/01/21 journée
Jeudi 7/01/21 matinée FOAD

COUT

300€ par personne

Construire et mettre en œuvre un Projet d'Accompagnement Personnalisé

31.5heures | Réf. ANIM3.1

OBJECTIFS

- Coopérer avec l'équipe à la construction, à la mise en œuvre des projets de vie personnalisés et à une continuité de l'accompagnement
- Réinvestir les éléments identifiés, prenant en compte la singularité de la personne.

CONTENU

- Moments de vie
- PAP : conception, mise en œuvre, évaluation

DATES

Lundi 18/01/21 journée
Mardi 19/01/21 matinée
Lundi 8/02/21 journée
Lundi 15/03/21 journée
Lundi 12/04/21 matinée
Mardi 13/04/21 matinée

COUT

675€ par personne

Se positionner dans sa relation à la personne

14heures | Réf. ANIM3.2

OBJECTIF

- Mettre en œuvre une attitude réflexive permettant d'adopter une posture professionnelle respectueuse de la personne

CONTENU

- Relation d'aide
- Ethique et déontologie
- Politique d'accompagnement des PA (chartes et lois) + Loi 2002.2 Droits des usagers

DATES

Mercredi 20/01/21 journée
Jeudi 21/01/21 journée FOAD

COUT

300€ par personne

Stimuler la personne par différentes approches d'accompagnement

49heures | Réf. ANIM3.3

OBJECTIF

- Stimuler la participation de la personne, favoriser son implication en prenant appui sur sa dynamique relationnelle et tout en respectant son libre choix.

CONTENU

- Communication adaptée
- Approches : Montessori, Carpediem, Validation, Humanitude, Bientraitance, Aromathérapie, Hypnothérapie
- Accompagnement de Fin de vie/ deuil
- Gestion de conflits, de l'agressivité et violence
- Douleurs Souffrances
- Entrée en structure et Accueil du nouveau résident

DATES

Mardi 9/02/21 journée
Mercredi 10/02/21 journée
Jeudi 11/02/21 journée
Vendredi 12/02/21 matinée
Mardi 16/03/21 journée
Mercredi 17/03/21 journée
Jeudi 18/03/21 journée FOAD
Vendredi 19/03/21 matinée

COUT

1050€ par personne

Concevoir des activités d'animation

28heures | Réf. ANIM4.1

OBJECTIFS

- Réinvestir les données repérées en amont
- Concevoir et utiliser des outils d'évaluation de la conduite d'activités

CONTENU

- Concept d'Animation
- Différents types d'animation
- Méthodologie d'élaboration de fiches activité, atelier, séance et évaluation
- Individualisation dans une activité collective
- Communication interne d'une activité

DATES

Lundi 22/03/21 journée
Mardi 23/03/21 journée
Mercredi 24/03/21 journée
Jeudi 25/03/21 journée FOAD

COUT

600€ par personne

Conduire des activités d'animation

35heures | Réf. ANIM4.2

OBJECTIFS

- Maîtriser la conduite d'activités d'animation diversifiées individuelles comme collectives
- Gérer (le temps, les espaces, un budget...)
- Structurer sa démarche, analyser ses pratiques.

CONTENU

- PSC1
- Communication de groupe et interpersonnelle
- Animation et dépendance
- Animation à domicile
- Bilan d'activité et Suivi des animations Excel
- Animation et fin de vie

DATES

Jeudi 15/04/21 journée FOAD
Vendredi 16/04/21 matinée
Lundi 3/05/21 journée
Mardi 4/05/21 journée
Mercredi 5/05/21 matinée
Mardi 11/05/21 journée

COUT

750€ par personne

Mobiliser des techniques d'animation innovantes

38.5heures | Réf. ANIM4.3

OBJECTIFS

- Mobiliser des techniques d'animation en faisant preuve de créativité.
- Actualiser ses connaissances,
- Faire vivre les partenariats.

CONTENU

- Soins socio esthétiques
- Bricolage et développement durable
- Snoezelen
- Médiations : Musicothérapie, Art thérapie, animale, rigologie, ...
- Réalité virtuelle

DATES

Mercredi 5/05/21 après midi
Jeudi 6/05/21 journée FOAD
Lundi 14/06/21 après midi
Mardi 15/06/21 journée
Mercredi 16/06/21 journée
Jeudi 17/06/21 journée FOAD
Vendredi 18/06/21 matinée

COUT

825€ par personne



*La boîte
à outils*

COMMENT PARTIR EN *formation ?*

SALARIÉ



Vous êtes salarié et vous avez des heures de plan de développement des compétences et/ou de CPF ? Vous pouvez vous former, durant ou en dehors de votre temps d'accueil. Votre employeur peut vous aider à construire votre projet. Découvrez les 5 étapes clés du départ en formation.

1 JE CHOISIS MA FORMATION

2 JE DÉTERMINE LE(S) DISPOSITIF(S) QUE JE VAIS MOBILISER

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



- 58 heures par an
- Rémunération maintenue pendant la durée de la formation

et / ou CPF



RDV sur
www.moncompteactivite.gouv.fr
pour ouvrir et consulter votre CPF.

Nouveau en 2019, votre CPF sera
crédité en euros.

3 POUR LE SUIVI D'UN OU DE PLUSIEURS MODULES ⇒ JE REMPLIS LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Seul ou en concertation avec mon employeur
À renvoyer à la MFR des Achards

POUR L'OBTENTION DU TITRE OU LA VALIDATION D'UN OU DE PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

⇒ J'ASSISTE A UNE REUNION D'INFORMATIONS

BON À SAVOIR

Une autorisation d'absence de votre employeur est nécessaire avant
de valider un départ en formation sur votre temps de travail.

COMMENT FAIRE PARTIR
MON SALARIÉ
en formation ?

EMPLOYEUR



**Vous souhaitez faire partir votre salarié en formation ?
La MFR des Achards vous aide afin d'effectuer les démarches
et vous accompagner dans la professionnalisation de votre
salarié.**

1

CHOISISSEZ AVEC VOTRE SALARIÉ LA FORMATION QUI CORRESPOND À VOS BESOINS

2

REMP LISSEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION AVEC VOTRE SALARIÉ

À renvoyer à la MFR des Achards

QUELS SONT MES AVANTAGES ?

- Votre salarié actualisera ou développera de **nouvelles compétences** qu'il pourra mettre à profit dans son activité et en fonction de l'évolution de vos besoins.
- Vous avez des **demandes spécifiques**, votre salarié pourra y répondre avec une démarche professionnelle.
- Votre salarié se sentira valorisé et reconnu, contribuant ainsi au développement d'une **bonne relation de travail**.

COMBIEN ÇA ME COÛTE ?

La formation est prise en charge par le plan de développement des compétences ou par le Compte Personnel de Formation (CPF) de votre salarié.

A retourner à :

MFR des Achards
2 rue Jean Yole – La Mothe Achard – 85150 LES ACHARDS
Tél. : 02.51.38.61.05
Email : mfr.lamotheachard@mfr.asso.fr
N° d'agrément : 52 85 003 1285



BULLETIN D'INSCRIPTION Modules de formation

- 1-Envoyez-nous ce bulletin d'inscription signé pour confirmer votre souhait d'inscription.
- 2-Nous vous ferons parvenir une convention de formation qui sera à nous retourner signée. Cette dernière fera office de convocation.
- 3-Lorsque la session de formation sera réalisée, une facture sera alors émise.

Module de formation choisie

Titre _____

Réf _____

Participant

Mme Mr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Email _____

N° de tel _____

Entreprise/Établissement

Raison sociale _____

Responsable _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

N° de tel _____

Email _____

N° Siret _____

A _____

LE _____

Signature et cachet de l'employeur :

-

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION

La MFR des Achards est un organisme de formation professionnelle dont le siège social se situe 2 rue Jean Yole – La Mothe Achard – 85150 LES ACHARDS.

La déclaration d'activité est enregistrée sous le n°52.85.003.1285 auprès de la région Pays de la Loire.

La MFR dispense des formations en présentiel.

Article 1 : Prestations vendues

Les actions de formation dispensées par la MFR rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Article 2 : Application des conditions générales de vente de prestations de formation

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toute commande de formation passée par un Client auprès de la MFR, que ce soit pour des formations «ouverte aux salariés» ou «intra-inten».

Article 3 : Commande de la formation

Pour être prise en compte par la MFR, toute formation doit faire l'objet d'un bulletin d'inscription signé par le client. Ce bulletin d'inscription vaut acte d'engagement.

Article 4 : Confirmation d'inscription

Après enregistrement d'une demande d'inscription, une convention sera adressée avant le début de la session au commanditaire. Cette convention enregistre de manière définitive l'inscription du Client.

A cette convention, est jointe le programme de formation mentionnant : dates, durée de la session, coordonnées complètes du lieu de formation.

Article 5 : Modification de la commande – Annulation ou report

La MFR se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Elle se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (indisponibilité du formateur

pour des raisons de maladie, nombre de participants insuffisant...), la formation commandée sera reportée à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au Client.

En cas de modification du programme ou du planning de la formation, comme en cas d'annulation des formations, la MFR s'engage à prévenir les participants avant le début de la formation concernée.

Les participants pourront choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées.

S'il souhaite annuler ou reporter sa participation à une formation, le Client ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée à la MFR par le client pour la formation commandée par courriel ou par courrier recommandé avec AR adressé au siège de la MFR.

Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

- Tout report ou toute annulation intervenant moins de 21 jours francs ou plus avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation ;
- Tout report ou toute annulation intervenant à moins de 10 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, donne lieu à une facturation par la MFR égale à 50 % du prix catalogue de la formation commandée par le client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du client ;
- Toute formation annulée ou reportée la veille ou le jour même du début de la formation, sera due intégralement par le client à la MFR à titre d'indemnité forfaitaire sur la base du prix catalogue ;
- Toute formation commencée sera due intégralement par le client

Article 6 : Prix

Tous nos tarifs sont stipulés nets de taxes, la MFR n'étant pas assujetti à la TVA.

Les prix ne comprennent pas les frais de transport, d'hébergement et de repas des stagiaires.

Article 7 : Facturation

Une facture sera établie et envoyée au client à l'issue de la formation. Elle sera accompagnée de l'attestation de

formation et d'une copie de la feuille de présence.

Article 8 : Paiement – Modalités

Le règlement devra se faire à 100% à réception de facture par mandat administratif.

Article 9 : Paiement - Retard ou défaut

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

Article 10 : Propriété Intellectuelle – Droits d'auteur

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

En conséquence, le Client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité de la MFR.

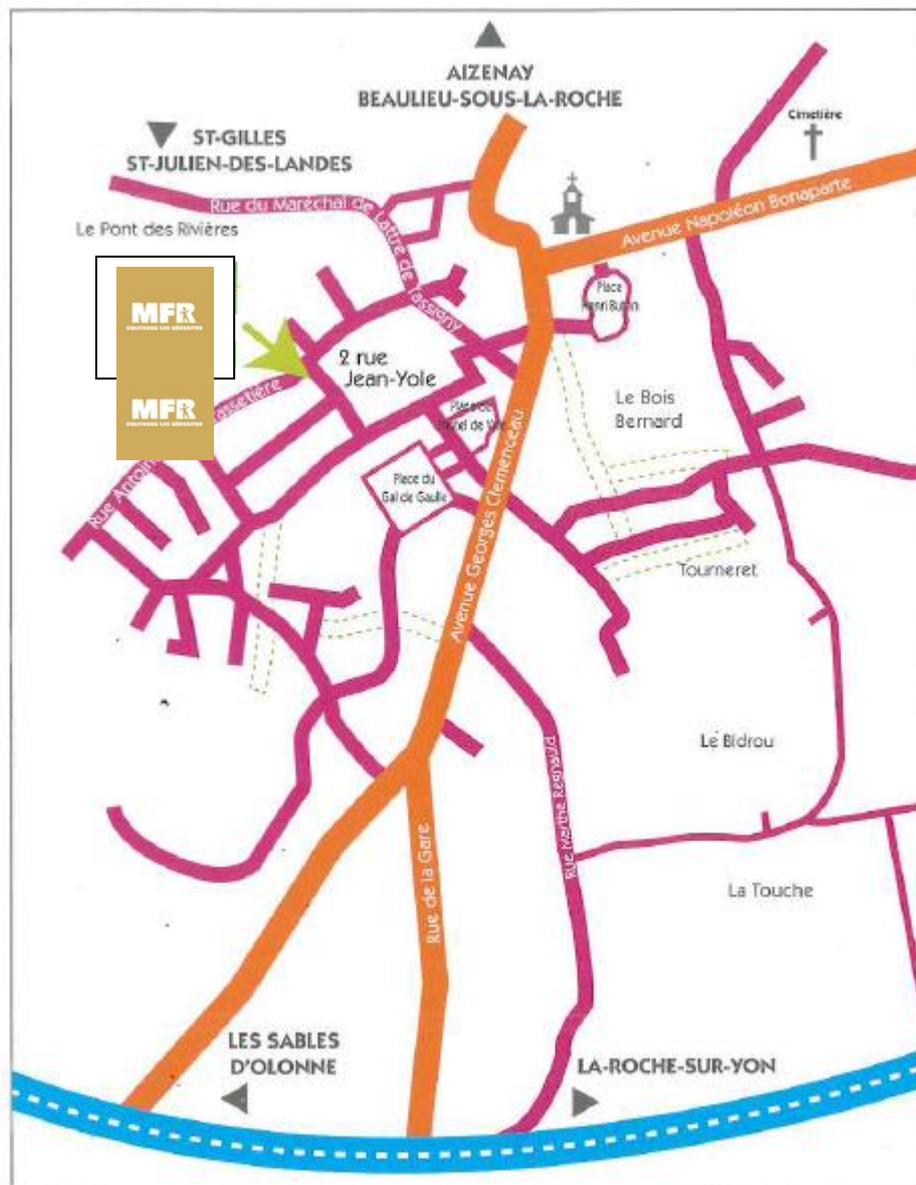
Article 11 : Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de la MFR.

Article 12 : Protection des données personnelles

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande. Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le client doit adresser toute demande écrite par mail : mfr.lamotheachard@mfr.asso.fr.

VENIR A LA MFR





MFR des Achards

2 rue Jean Yole – La Mothe Achard

85150 LES ACHARDS

Tél. : 02.51.38.61.05

Email : mfr.lamotheachard@mfr.asso.fr

Site : www.formation-alternance-vendee-lamotheachard.com